

inconvénients réels qu'elle présente, les Européens sont toujours attirés par l'idée d'une quelconque liste, mais la question a peu de chances d'être résolue avant le milieu de 1989, voire même avant la fin de l'année. A cause de son caractère technique et légaliste, de ses accents protectionnistes qui ont amené certains ministères de la Défense à tenir des discours nettement en contradiction avec ceux des ministères du Commerce et des Finances du même pays, le débat a causé des divisions entre les gouvernements d'Europe et entre l'Europe et l'Amérique du Nord.